

Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi 22 mars 2022, à 19 h 30.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Bloc de résolutions et information
4.1. Résolutions
4.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2022
4.2. Reddition de comptes
4.2.1. Priorités d'investissement 2022-2023
4.2.2. Rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modification de plus de 10% du montant initial d'un contrat
4.2.3. Modification aux calendriers scolaires 2021-2022 et 2022-2023 de l'EDA
5. Points de décision
5.1. Politique sur les frais chargés aux parents
5.2. Niveaux d'effectifs des plans d'effectifs du personnel syndiqué
5.3. Détermination des services éducatifs dispensés en adaptation scolaire au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 2022 – 2023
5.4. Cession de terrain – Notre-Dame-de-la-Paix
5.5. Demande d'adhésion pour des cartes corporatives
6. Rapport du directeur général
7. Levée de la séance